



## MAIRIE DE BELFORÊT-EN-PERCHE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 FEVRIER 2022

---

#### COMPTABILITÉ & BUDGET :

- Fixation du prix du loyer et signature d'un bail commercial pour l'Épicerie « Comptoir Général de La Perrière » pour un montant de 250 € mensuel - ouverture de l'épicerie le 19 février 2022.
- Demande de DETR pour effacement des réseaux éclairage public et téléphonique au niveau du passage Marcel Blatrix et rue du Moulin de Saint Martin sur Le Gué de la Chaîne.
- Demande de DETR pour Aménagement des espaces publics de La Perrière (*plus intervention de M. DURVIE, du cabinet d'étude, sur l'évolution de l'aménagement du bourg de La Perrière*).
- Autorisation de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du montant des prévisions budgétaires 2021, avant le vote du budget.
- Afin de pallier aux diverses incivilités la commune a décidé de mettre en place des vidéos de surveillance sur la commune du Gué de la Chaîne (4 caméras) pour une location de 240 € / mois.

#### URBANISME :

- Division d'un lieu-dit d'Eperrais en vue d'identifier le GAEC de la Pinçonnière afin de séparer la ferme de la maison.
- Création d'un chemin d'accès piétonnier au lotissement « Les Brèches Paille » à Sérigny.

#### TE 61 :

- Approbation de l'avant-projet sommaire du TE61 pour l'effacement des réseaux éclairage public et téléphonique rue du Moulin de St Martin et impasse Marcel Blatrix au Gué de la Chaîne, coût estimatif du projet d'un montant de 63 476 € (part Génie Civil réseaux téléphoniques et d'éclairage public).

#### ASSOCIATION :

Accord d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € pour le château du Tertre de Sérigny, afin d'y organiser un Escape Game lors du festival de Molière qui aura lieu pour la 2<sup>ème</sup> édition du 22 au 24 juillet 2022.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

- La commune a été contacté par M. Gougeon, afin de pouvoir organiser lors d'une journée un spectacle réalisé par les élèves de l'école des arts du spectacle de Normandie, courant avril ou mai 2022, il recherche un emplacement pour installer un petit chapiteau de 12x15.
- Des travaux d'élagage sont en cours, afin que la fibre puisse passer.
- Intervention de M. DURVIE, concernant l'étude de l'aménagement du bourg de la Perrière. Une réunion de concertation avec les habitants et les commerçants de La Perrière sera mis en place fin février / début mars 2022.